

FICHE PROJET LEADER- GAL LOIRE BEAUCE 2014 – 2020 PROGRAMMATION 07 NOVEMBRE 2017

➤ **AVIS D'OPPORTUNITÉ FAVORABLE LE 5 JUILLET 2016**

1. ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DU PROJET :

INTITULE DU PROJET		LES ECO-DEFIS DES ARTISANS ET COMMERCANTS DU PAYS LOIRE BEAUCE
STRUCTURE PORTEUSE	NOM	Chambre de métiers et de l'artisanat du Loiret
	TYPE	Chambre consulaire
	NUMERO SIRET	184 500 023 00033
	REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)	GAUTIER Gérard, Président
	ADRESSE	28, rue du Faubourg de Bourgogne – CS 22249 45 012 ORLEANS CEDEX 1
	PERSONNE CONTACT (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES	LIVINAL Amélie Chargée de développement économique – environnement a.livinal@cma-loiret.fr 0238654016
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>En 2016, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret (CMA 45) a proposé au Pays Loire Beauce de déployer l'opération « Eco-Défis des Artisans et Commerçants », initiative créée par la CMA du Val de Marne (94) et dont la CMA 45 a acquis les droits.</p> <p>Cette démarche consiste d'une part, à mettre en avant les entreprises qui participent activement à la politique durable mise en place depuis de nombreuses années par la collectivité via le label Eco-défis et d'autre part, à faire bénéficier la collectivité de l'expertise de la CMA 45 en matière de sensibilisation des entreprises aux enjeux du développement durable.</p> <p>Les entreprises engagées doivent en effet réaliser au moins trois défis sur six thématiques (prévention et gestion des déchets, énergie, rejets et fluides, transport et éco-produits). La CMA 45 les accompagne dans le choix et la réalisation des défis sur une durée de plusieurs mois. Au préalable, un courrier d'information est envoyé à toutes les entreprises du territoire et des visites de sensibilisation sont organisées en partenariat avec les élus et agents du Pays. Un kit de communication est réalisé pour les entreprises labellisées afin de valoriser leur engagement auprès de leurs clients. A l'issue de chaque édition, un comité de labellisation se réunit pour étudier les dossiers des entreprises engagées. Puis, une cérémonie de remise des labels est organisée pour valoriser leurs efforts auprès des élus, du grand public et de la presse.</p> <p>Une première édition a vu le jour de septembre 2016 à mai 2017 et a récompensé 26 entreprises lors d'une cérémonie, dans les locaux d'une entreprise labellisée en juin 2017. Cette première édition a bénéficié du soutien financier du Conseil départemental du Loiret, dans le cadre d'une convention avec la Direction Développement et Accompagnement des Entreprises de la CMA 45. L'objet de la présente demande concerne le</p>	

	financement des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} éditions des Eco-défis.
DATES PREVISIONNELLES	2017 – 2018 (2 ^{ème} édition) 2018 – 2019 (3 ^{ème} édition)
LOCALISATION	Pays Loire Beauce

2. PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (ACTUALISÉ) :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Dépenses sur factures (communication, affranchissement, cérémonies de remise des labels)	8 058,20 €	Autofinancement	25 814,28 €
Frais salariaux (animation des 2 éditions) dont coûts indirects 15 %	34 965,60 €	FEADER	17 209,52 €
TOTAL	43 023,80 €	TOTAL	43 023,80 €

3. INSCRIPTION DANS LA STRATÉGIE DU GAL LOIRE BEAUCE :

❖ Fiche action concernée :

- N°1 → un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- N°6 → Coopération - Thématique de coopération : _____

❖ Lien avec la transition énergétique et écologique du territoire du GAL :

Les entreprises qui s'engagent à réaliser des « éco-défis » contribuent à la transition énergétique et écologique du territoire.